

**MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI**

**APPEL D'OFFRES**

**CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS**

La municipalité Notre-Dame-de-la-Merci demande des soumissions pour le contrôle des insectes piqueurs à l'aide du *B.t. (Bacillus thuringiensis)* pour contrôler biologiquement les insectes piqueurs afin de protéger les résidences situées sur le territoire de la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci.

Les personnes intéressées devront présenter leur soumission au bureau de la directrice générale, sous enveloppe scellée portant la mention «SOUSSION POUR LE CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS 2025-2026-2027». Le prix soumis devra identifier les taxes applicables.

Les soumissions doivent être adressées comme suit :

**Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci  
Martine Bélanger, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière  
1900, montée de la Réserve  
Notre-Dame-de-la-Merci (Québec)  
J0T 2A0  
« SOUSSION CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS 2025-2026-2027 »**

Elles seront reçues et devront s'y trouver physiquement au plus tard le 5 septembre 2024, à 10 :00 pour être ouvertes à la même heure, publiquement.

La municipalité Notre-Dame-de-la-Merci ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation, ni aucun frais envers les soumissionnaires.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 8<sup>ème</sup> jour du mois d'août 2024.

---

Martine Bélanger, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière